

épargner les frais d'une porte correspondante, on applique des portes très légères, qui doivent toujours être faites avec de très bons matériaux, bien secs et solidement assemblés; les onglets doivent être joints avec la plus grande précision et toute la surface doit être parfaitement polie.

Les mortaises, tenons, creux et collages des moulures, doivent être travaillés correctement; sans cela la porte ne serait pas juste, ce qui donnerait beaucoup d'embaras pour l'ouvrir, et obligerait à en rogner les diverses parties. La porte serait aussi moins solide, surtout si c'étaient les tenons qui eussent besoin d'être rognés.

Pour former la baie d'une croisée on y ajuste un cadre ou châssis de bois qu'on retient aux murs par des pattes en fer; le cadre, nommé chambranle, est reçu dans des feuillures de la maçonnerie, et en porte lui-même pour maintenir les panneaux, lesquels sont simples ou doubles et fermés avec une espagnolette, un verrou ou autrement; les carreaux de vitres sont maintenus par des panneaux. Comme on aime à entourer les croisées de draperies intérieures, et que les panneaux ne s'ouvriraient pas commodément en dedans, on laisse fixés en haut de l'embrasure les deux carreaux supérieurs; c'est ce qu'on nomme des impostes; alors les panneaux de la fenêtre ne sont mobiles que dans leur partie inférieure, qu'on a soin de laisser de hauteur suffisante. Dans les croisées cintrées il est presque indispensable que la partie courbe supérieure reste ainsi fixée. Les panneaux ouvrent et ferment, ainsi que les volets extérieurs et intérieurs, et tournent sur des gonds ou des fiches; ils sont garnis de vitres de grandeurs égales et proportionnées à celles de la fenêtre; le tout doit être ajusté de manière à ne laisser aucune entrée à l'air extérieur, et cependant à s'ouvrir et se fermer sans difficulté. Le bas du panneau est garni d'une partie avancée en dehors, pour rejeter les eaux, et même en dessous de cette pièce on pratique une rainure longitudinale pour s'opposer à ce que celles qui coulent et se glissent en dessous puissent s'introduire dans l'intérieur.

On place ordinairement des volets aux croisées dans l'intérieur des appartements, et des contrevents en dehors; les volets sont brisés ordinairement en deux ou trois parties afin de pouvoir les loger dans les embrasures.

On exécute en plâtre des cloisons, des enduits et des plafonds.

Ces cloisons sont doubles ou simples. Les cloisons en briques de champ et plâtre sont doubles, quand on met deux rangs de briques adossées, ou simples, quand on en met un seul rang; les premières s'emploient sur des voûtes ou rez de chaussée, et les autres sur les planchers; dans ce dernier cas, on place une sablière sur le plancher pour servir d'appui à la cloison.

Les enduits en plâtre, que l'on passe sur les murs et cloisons, sont ordinairement de 2 lignes d'épaisseur, pour la première couche de plâtre passé au crible, et d'une demi-ligne d'enduit fin en plâtre passé au tamis de soie. Quand on veut se dispenser d'établir des lambris de menuiserie, on les fait en plâtre de la même manière; on y ajoute des moulures que l'on pousse à la main, comme dans les plafonds; il est à remarquer que les ébauches doivent être en plâtre fort, ou détrempé très dur; la seconde couche en plâtre faible, plus

humectée; enfin on finit, quand les enduits doivent être appareus, par une dernière couche de plâtre noyé. On peut là-dessus peindre comme sur bois.

Les plafonds en plâtre se font sur un lattis, au-dessous des solives. Les lattes doivent être en chêne; mais on emploie aussi le cèdre et le bois blanc qui se conservent bien. Quand le plancher est à poutres, on n'a à choisir, ou de placer de fausses solives, pour plafonner à la française au-dessous des poutres, ou de faire un plafond, à l'italienne, à poutres apparentes. Dans ce cas, on hache le bois des poutres et on y fait un rappointissage en le lardant de clous et de petites lattes, pour les régulariser et favoriser le rattachement du plâtre. On pousse autour des poutres les mêmes moulures que dans les travées. Dans cette sorte de plafond, la gorge ne doit pas descendre au-dessous des poutres.

Les ouvriers doivent avoir le soin de laisser les lattes à claires voies, afin de mieux favoriser la prise du plâtre qui tient toujours mal sur le bois. Pour faire un plus solide ouvrage, on fait quelquefois les plafonds à augets. Cette méthode consiste à hacher les solives dans l'intérieur des joints des entrevous, et à placer une couche de plâtre, en forme d'auge qui repose sur les lattes; quand ensuite on plafonne au-dessous des lattes, le nouveau plâtre à travers ces lattes se réunit à l'ancien, et ne forme qu'un corps bien plus solide et moins sujet à se fendre et à se détacher. Quand on pose le carrelage ou le parquet sur les solives sans y clouer préalablement des planchers on fait alors le plafond plein, c'est-à-dire qu'après avoir latté on hurde les entrevous de plâtre, copeaux, ralle de maïs et autres objets légers, on carrelle dessus et on plafonne dessous. Ce genre de plafond, appelé dans quelques endroits plafond noyé, a l'avantage de rendre des pièces plus chaudes.

La plus grande simplicité doit régner dans les moulures et corniches des plafonds; la multiplicité d'ornemens les appesantit et la poussière, qui bientôt les couvre, rend leur aspect hideux.

La peinture en bâtiment consiste dans l'emploi de couleurs artificielles que l'on fixe au moyen de l'huile ou de l'eau.

On donne le nom d'économique à cette sorte de peinture, et cette dénomination a particulièrement rapport à la faculté que possèdent l'huile et le vernis d'empêcher l'action de l'air sur le bois, le fer ou le stuc, en y apposant une surface artificielle; mais ici nous voulons lui donner plus d'extension en comprenant dans la peinture la partie qui a rapport à l'ornement et dont l'architecture fait usage, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtimens.

Les procédés sont généralement les mêmes dans tous les genres de peinture à l'huile, et la seule différence consiste dans le travail. Les premières couches, tant sur le bois, que sur le fer, doivent toujours être faites avec de la céruse, autrement dite blanc de plomb, de la meilleure qualité. On la broie très-fin dans de l'huile de noix ou de lin, soit sur une pierre avec une molette, soit au moyen d'un moulin; le premier procédé est trop long pour de fortes quantités. Quand on veut s'en servir à peindre des volets, des portes ou des lambris, et des boiseries en sapin, ou en autre bois, il est très nécessaire de détruire l'effet des nœuds, qui en général sont tellement saturés de térébentine, qu'ils donnent